



CONCOURS MOSEL' LIRE 2019/2020



APPEL À CANDIDATURES DE BIBLIOTHÉCAIRES DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL POUR LES JURYS TERRITORIALISÉS DU CONCOURS MOSEL' LIRE

VOUS PARTICIPEZ AU CONCOURS MOSEL' LIRE ?
VOUS AVEZ LU TOUS LES OUVRAGES DE LA SÉLECTION 2019/2020 ?
VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU JURY DE SÉLECTION SUR VOTRE TERRITOIRE ?

FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE CANDIDATURE
en renvoyant la fiche jointe complétée au plus tard le 2 mars 2020
à l'adresse suivante : mosellire@moselle.fr

Le concours Mosel' lire 2019/2020

Placé sous le signe du plaisir de lire et de la créativité, le concours départemental des jeunes lecteurs Mosel' lire vise à encourager la lecture, soutenir et développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics dans les écoles, collèges et dispositifs d'enseignement spécialisé du département ainsi que dans les bibliothèques du réseau départemental de lecture publique. Le concours est le fruit d'un travail de coopération entre le Département de la Moselle (Direction de la lecture publique et des bibliothèques ; Direction de l'éducation et de l'enseignement supérieur), l'Éducation nationale (Direction des services départementaux), la librairie Le Préau et le Rotary club Metz Lafayette.

Dans le cadre du concours, la territorialisation des actions sera reconduite cette année avec la mise en place d'un jury de sélection des productions par territoire :

Sarreguemines-Bitche ; Forbach-Saint-Avold ; Metz-Orne ; Thionville ; Sarrebourg-Château-Salins.
Ce jury sera composé de représentants des partenaires institutionnels, du réseau de lecture et de bibliothécaires départementaux.

Le Département récompensera deux lauréats pour chacune des cinq catégories avec des prix individuels et collectifs, sous forme de Chèques-lire® d'une valeur de 60 à 120 €. De plus, dans chaque territoire, des prix seront remis à six lauréats (bibliothèque et classe) pour un projet en partenariat dans les catégories « primaires », et à deux lauréats (bibliothèque et classe) pour un projet en partenariat dans les catégories « collèges ».

Deux bibliothécaires par territoire seront sélectionnés selon les critères suivants :

- engagement à participer au jury de sélection ;
- lecture de tous les ouvrages de la sélection 2019/2020 ;
- participation au concours Mosel' lire 2019/2020 ;
- participation au concours Mosel' lire 2018/2019 ;
- travail en partenariat avec un ou plusieurs établissements scolaires dans le cadre du concours 2019/2020.



Cadre réservé au service – ne pas compléter

- Sarreguemines-Bitche Thionville Metz-Orne
 Forbach-Saint-Avold Sarrebourg-Château-Salins

APPEL À CANDIDATURES FICHE DE RÉPONSE

Une fiche par candidat
Toutes les rubriques doivent être complétées

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT :

- Nom et prénom :
- Courriel :
- Téléphone :

INFORMATIONS SUR LA BIBLIOTHÈQUE :

- Nom de la bibliothèque - ville :

PARTICIPATION AU CONCOURS MOSEL' LIRE :

- Participation au concours 2018/2019 : Oui Non
- Catégorie de la participation au concours 2019/2020 :
- Partenariat avec un ou plusieurs établissements dans le cadre du concours : Oui Non
Si la réponse est « oui », compléter les éléments ci-dessous :

Établissements :

Communes :

Le candidat s'engage à :

- participer au jury MoseL'lire ;
- lire tous les ouvrages de la sélection 2019/2020 avant la réunion du jury.

Date :

Date :

Nom et signature du candidat :

Nom et signature du responsable
de la bibliothèque :

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENVoyer AU PLUS TARD LE 2 MARS 2020
PAR COURRIEL À L'ADRESSE SUIVANTE : mosellire@moselle.fr